Publié le



ID: 004-210400271-20231121-352023-DE

MAIRIE DE BEVONS DEPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE

N° 35/2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-trois et le vingt et un novembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de BEVONS régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur HUSER Marc, Maire.

Présents: Madame LEAL Séverine, Messieurs DA PRATO Joël, HUSER Marc, PIZOIRD Vincent,

PLAUCHE Jonathan, PLAUCHE Régis, SCOTTI Patrick, THOMAS Frédéric

Absentes excusées: Mesdames GRONCHI Karine, JULIEN Valérie, MAZIERE Audrey

Procuration: Madame JULIEN Valérie à Monsieur SCOTTI Patrick

Convocation et affichage: 14/11/2023

Secrétaire de séance : Monsieur SCOTTI Patrick

Nombre de membres en exercice : 11 Nombre de membres présents : 8

OBJET: ATTRIBUTION DE CHEQUES KDO4 POUR LE PERSONNEL

Pour remercier le personnel de la Mairie, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de leur attribuer des chèques KDO4 émis par la CCI des Alpes de Haute Provence.

Il propose l'achat de chèques KDO4 pour un montant total de 460 € (+ 20 € TTC de frais de port) qui seront répartis à l'ensemble du personnel.

Le Conseil, à l'unanimité,

- approuve l'attribution au personnel de la Mairie de chèques KDO4 pour un montant total de 460 € + 20 € TTC de frais de port.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme,

BEVONS le 23 novembre 2023,

Le Maire,

Marc HUSER

Le secrétaire Patrick SCOTTI